

par hasard, hélas!—a permis à M. Roy de donner toute sa mesure *Partibus factis sic locutus est leo*: il a mis chaque chose à sa place, et alors, mais pas avant, célébré Aloné de Lestres. C'est ainsi que nous entendons, avec beaucoup d'autres, le sens des remarques de M. Roy. Aloné de Lestres peut accomplir de plus parfaits travaux, refaire même en mieux son captivant bouquin. N'est-ce pas ce qu'espère de lui M. l'abbé Roy, pour avoir le plaisir de l'en doubler féliciter?

Ajoutons enfin que l'alacrité du style chez M. Roy se manifeste même dans les larges tableaux d'histoire. Le dernier chapitre de *A l'Ombre des Erables* établit quel fut notre patriotisme littéraire en 1860. Il n'est rien de meilleur que ce retour en vol plané vers une époque déjà lointaine, sous la conduite d'un guide qui n'erre point. Nous avons une littérature, nous en apprenons les traditions, et nous, les tard venus, nous trouvons notre fierté, notre responsabilité à être de bonne lignée. Les anciens nous ont légué un héritage qu'il nous faudra léguer à notre tour, l'ayant accru selon nos forces. Certes oui, il y a une profonde dignité dans la continuité littéraire d'un peuple qui s'exprime pour prendre conscience de son tempérament et qui cherche dans l'art l'extériorisation de ses plus nobles destinées. L'art fut inégal à la tâche. Nous le savons. Mais l'âme nationale transparaissait quand même dans l'insuffisance de ceux qui furent nos glorieux *primitifs*,—non point nos premiers, certes!

C'est l'âme canadienne-française que M. Roy dans une langue savoureuse, nous invite à découvrir avec lui.

Personne n'ignore que M. l'abbé Camille Roy a mené une existence des plus occupées. Mais ses élèves anciens et actuels et ses confrères seuls savent que les dix volumes littéralement tombés de sa plume, au milieu des occupations les plus contradictoires en apparence, ne constituent qu'une parcelle de ses activités. C'est dans l'enseignement, en effet, qu'il s'est surtout dépensé. Combien alors il est doux pour nous tous qu'il a éclairés de son verbe et nourris de sa science de relire les pages émuës où il retrace, dans *A l'Ombre des Erables*, à l'occasion de son étude sur Mgr Hamel, la vie du maître au milieu de ses disciples. Ah! que nous avons revu en esprit et mieux compris, s'il se peut, l'admirable professeur que fut pour nous M. l'abbé Camille Roy! Pour notre part, il nous a paru, un trop court instant, que nous étions de nouveau au pied de sa chaire, avec tant de camarades qui furent aussi assoiffés que nous-même d'apprendre, et surtout aux côtés de celui qui était notre *premier de classe* et qui est demeuré, malgré les surprises de la vie, ce *dimidium animæ meæ* que chante un Latin inspiré. Et nous écoutions, en si favorable compagnie, M. l'abbé Roy incarner l'orateur en Dénos-thène ou Cicéron, le poète en Virgile, le critique en Brunetière et l'aède canadien-français en Philippe-Aubert de Gaspé! C'est à cette formation discrète, presque effacée, et si profonde pourtant, dans une salle perdue, loin de tout bruit, que notre maître s'était consacré. Les livres ne devaient être qu'un écho public, trop rare à notre gré, de ce qui se passait sous les voûtes de la Rhétorique. Mais le Petit Séminaire et l'Université Laval ont reconnu en M. Roy des mérites qu'on estima plus éclatants, puisqu'on a distingué chez lui celui qui serait le grand maître de l'Université et du Séminaire, supérieur de l'un, recteur de l'autre, M. l'abbé Roy devra maintenant élargir au-delà de ses ambitions ses sollicitudes. Quelle âme éminemment préparé il consacrera à sa tâche! Que d'idées justes il fera entrer dans le domaine pratique des prudentes améliorations de notre enseignement! Que de zèle il déploiera en ses accablantes fonctions et combien il sera malgré nous distrait, arraché de ses occupations de la veille!

Pouvons-nous être étonnés que nos barbouilleurs canadiens, du même élan que nos auteurs de toutes marques, soit que ceux-ci publient des livres, soit qu'ils écrivent dans les revues (on a noté le soin avec lequel M. Roy a relevé les polémiques éparses d'un Raphaël Gervais, entre autres), forment un vœu égoïste dont ils veulent sur-le-champ indiquer les motifs?

Quelqu'un, en effet, qui manie en France le paradoxe, a eu beau jeu de dire:

"Le sort des hommes est ceci:

"Beaucoup d'appelés, peu d'élus;

"Le sort des livres, le voici:

"Beaucoup d'épelés, peu de lus!"

Eh! bien, grâce à M. Roy le sort des œuvres canadiennes nous semblait ici plus louable. Chacune avait au moins un lecteur, et tellement averti qu'il se muait aussitôt en critique. Or, M. Roy y employait tout son cœur, toute sa vertu (Dieu connaît quelle somme de patience exige ce travail!) toute sa plume, car le critique lisait la plume à la main et transcrivait pour les renseigner sur eux-mêmes, ses impressions si utiles aux écrivains. Considérant ces faits, qui ont leur importance, croyons-nous, que l'Université et le Séminaire ne fassent point aux auteurs canadiens le vilain tour de ne pas permettre à M. Roy d'achever le couronnement de sa doctrine critique. Que l'un et l'autre ne tentent pas surtout de ne point lui laisser le laborieux loisir d'être toujours le Mentor attiré de nos littérateurs, le gardien auprès de tous du culte sacré des lettres qui nous peuvent sauver, l'animateur et le confident des choses ailées qu'on ne saurait entendre à leur diapason vrai qu'*A l'Ombre des Erables* symboliques.

MAURICE HÉBERT.

La Presse, au sujet du récent concours de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, écrit ce qui suit:

"Le sixième concours littéraire de la Société Saint-Jean-Baptiste, qui vient de se terminer, a été couronné d'un succès qui ne le cède en rien à celui des années précédentes. Histoire, folklore, questions nationales et sociales ont permis à nos jeunes talents de s'exercer avec un résultat très encourageant. Souhaitons que les concours de ce genre se multiplient. Ils ont prouvé leur utilité.

"Mais il est un point sur lequel les membres du jury attirent l'attention des concurrents et qu'il importe de souligner au bénéfice de la grande majorité de nos écrivains et non seulement parmi les jeunes. "Nous avons été frappés, dit le rapport du jury, par les bonnes descriptions, l'art du dialogue, la finesse d'observation et par une certaine aisance qui dénote de la lecture et de l'exercice. Nous avons été déçus, cependant, par la banalité de l'inspiration et le défaut de vraisemblance, dans la trame des récits soumis à notre jugement...."

"Ce sont là, à côté de grandes qualités, deux défauts sérieux qui n'en forment à vrai dire qu'un seul, puisque l'inspiration originale engendrera un récit vraisemblable et sincère. Essayons de toutes nos forces à combler ces lacunes qui, à n'en pas douter, empêchent la littérature canadienne-française de se développer aussi rapidement qu'elle devrait! Surmontons ces obstacles et nos écrivains pourront comparer avantageusement leurs œuvres avec celles des littérateurs des autres pays jouissant d'une civilisation plus ancienne.

"Attachons-nous à observer ce qui est en nous-mêmes et ce qui nous entoure, à savoir l'âme et la nature canadiennes. Il y a là une source quasi inépuisable de sujets bien à nous sur lesquels peuvent s'exercer avec profit les talents de nos écrivains. L'histoire canadienne, si riche en brillants exploits et en nobles caractères, offre aussi maints sujets capables d'inspirer des écrits remarquables autant par l'élévation que par l'originalité des pensées.

"Étudions particulièrement la nature canadienne, si pittoresque, si variée, si intéressante. Elle est là, selon l'expression du poète, qui nous invite et qui nous aime. Efforçons-nous de la comprendre. Adoptons pour ainsi dire un coin de terre, un village, un hameau, et chantons ses louanges, racontons la vie de ses habitants, de ses "types". Il est impossible que, après un pareil entraînement, nous ne produisions pas des œuvres originales, vraies, canadiennes avec une parure de mots bien française.

"L'occasion de s'essayer dans cette direction sera fournie prochainement à nos jeunes poètes, lors du concours qui doit avoir lieu du 10 au 1er novembre, sous les auspices de la Société des Poètes. Puissent les œuvres qui seront soumises au jury porter une empreinte vraiment canadienne!"